

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 15594
Numéro SIREN : 505 190 140
Nom ou dénomination : EURL LANDEMAINE MARTYRS

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2020 sous le numéro de dépôt 27255

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 08-06-2020

N° DE DEPOT : 027255

N° GESTION : 2008B15594

N° SIREN : 505190140

DENOMINATION : EURL LANDEMAINE MARTYRS

ADRESSE : 26 rue des Martyrs 75009 Paris

MILLESIME : 2019

ETATS DE SYNTHESE ANNUELS

EURL LANDEMAINE MARTYRS

**26 RUE DES MARTYRS
75009 PARIS**

Exercice clos le 31/07/2019

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

SARL ABEXE

Société d'expertise-comptable

inscrite à l'Ordre de Rouen-Normandie

Siège : 11 rue Alexandre - 76620 Le Havre

Tél 02.35.48.44.62 Fax 02.35.54.43.09 f.aubourg@cabinet-aubourg.fr

BILAN

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/07/2019	Net 31/07/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & va.similaires				
Fonds commercial (1)	454 000		454 000	454 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions	67 000	21 570	45 430	52 130
Installations techniques, matériel et outillage industriels	113 375	98 097	15 278	19 118
Autres immobilisations corporelles	178 662	87 660	91 002	107 878
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières (2)</i>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	23 731		23 731	23 731
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	836 768	207 327	629 441	656 857
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approvisionnements	3 884		3 884	2 997
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	485		485	876
Marchandises	552		552	516
Avances et acomptes versés sur commandes	2 725		2 725	5 641
<i>Créances (3)</i>				
Clients et comptes rattachés	83 190	2 539	80 651	83 560
Autres créances	139 589		139 589	139 629
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	58 828		58 828	37 327
Charges constatées d'avance (3)	1 262		1 262	1 926
TOTAL ACTIF CIRCULANT	290 516	2 539	287 977	272 472
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 127 284	209 866	917 418	929 329
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

	31/07/2019	31/07/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	49 329	164 702
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	13 880	34 627
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	72 009	208 129
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	395 553	48 526
Emprunts et dettes financières diverses (3)	265 385	482 022
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 895	110 852
Dettes fiscales et sociales	62 859	73 682
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	12 718	6 118
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	845 409	721 199
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	917 418	929 329
(1) Dont à plus d'un an (a)	304 852	2 484
(1) Dont à moins d'un an (a)	540 557	718 715
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	169	61
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

	du 01/08/18 au 31/07/19 12 mois	%	du 01/08/17 au 31/07/18 12 mois	%
Immobilisations incorporelles				
207000 – Fonds commercial	454 000,00	49,49	454 000,00	48,85
	454 000,00	49,49	454 000,00	48,85
Immobilisations corporelles				
214500 – Agencements const s/ sol d'autrui	67 000,00	7,30	67 000,00	7,21
215400 – Matériel industriel	113 375,08	12,36	223 617,16	24,06
218100 – Instal.gales, agenct, aménagt.div.	176 076,64	19,19	175 168,64	18,85
218200 – Matériel de transport			2 768,58	0,30
218300 – Matériel de bureau et informatique	2 585,33	0,28	6 008,53	0,65
281450 – Amortis. agencements constructions	-21 570,28	-2,35	-14 870,28	-1,60
281540 – Amortis. matériel industriel	-98 097,06	-10,69	-204 499,54	-22,01
281810 – Amortis. instal. gales, agenct. div	-85 603,25	-9,33	-68 524,27	-7,37
281820 – Amortis. matériel de transport			-2 768,58	-0,30
281830 – Amortis. matériel bureau informat.	-2 056,74	-0,22	-4 774,48	-0,51
	151 709,72	16,54	179 125,76	19,27
Immobilisations financières				
275100 – Dépôts garantie (hors locat° immo.)	1 420,81	0,15	1 420,81	0,15
275200 – Dépôts loyer d'arfeuille	21 310,50	2,32	21 310,50	2,29
275300 – Dépôts SCI landemaine	1 000,00	0,11	1 000,00	0,11
	23 731,31	2,59	23 731,31	2,55
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	629 441,03		656 857,07	
Stocks matières premières & marchandises				
310000 – Stocks matières premières	2 548,12	0,28	1 096,75	0,12
326000 – Stocks d'emballages	1 336,27	0,15	1 899,78	0,20
370000 – Stocks de marchandises	551,69	0,06	497,42	0,05
370050 – Stock livres			18,99	
	4 436,08	0,48	3 512,94	0,38
Stocks d'en-cours & de produits finis				
355100 – Stocks de produits finis	485,45	0,05	875,66	0,09
	485,45	0,05	875,66	0,09
Avances et acomptes versés				
409100 – Fournisseurs – acomptes s/cnmmmandes	2 725,35	0,30	5 640,98	0,61
	2 725,35	0,30	5 640,98	0,61
Clients				
411000 – Clients	80 045,85	8,73	83 057,12	8,94
416100 – Clients douteux	3 144,11	0,34	955,30	0,10
491000 – Dépréciations comptes clients	-2 538,76	-0,28	-452,75	-0,05
	80 651,20	8,79	83 559,67	8,99
Autres créances				
401000 – Fournisseurs	32 160,00	3,51	2 409,07	0,26
409800 – Fournisseurs – RRR à obtenir	3 356,44	0,37	73 799,90	7,94
409810 – Intercos SAKURA	27 480,00	3,00		
409820 – AAR – intercos Asnières	17 966,00	1,96		
421000 – Personnel – rémunérations dues	123,70	0,01		
444000 – Etat – impôts sur les bénéfices	22 934,00	2,50	39 095,00	4,21
445620 – TVA déductible s/immobilisations			894,00	0,10
445663 – TVA Prestataires			4 105,80	0,44
445670 – Crédit de TVA à reporter			1 850,00	0,20
445800 – Régularisation de TVA	10 646,95	1,16	1 446,43	0,16
445860 – TVA sur factures non parvenues	6 384,87	0,70	840,13	0,09
448700 – Etat – produits à recevoir	7 760,63	0,85	9 756,00	1,05
467115 – Salaires en attente			113,68	0,01

	du 01/08/18 au 31/07/19 12 mois	%	du 01/08/17 au 31/07/18 12 mois	%
467201 – TRE à encaisser	13,50		14,20	
467300 – Séquestre acquisition du fonds	1 600,00	0,17	1 600,00	0,17
468700 – Divers – produits à recevoir	9 162,52	1,00	3 705,06	0,40
	139 588,61	15,22	139 629,27	15,02
Disponibilités				
512100 – Banque BNP	44 903,73	4,89	28 391,34	3,06
512300 – HSBC	6 601,72	0,72		
	51 505,45	5,61	28 391,34	3,06
Caisse				
530010 – Caisse espèces	4 267,45	0,47	4 378,56	0,47
530100 – Caisse CH CB TR	3 055,35	0,33	4 557,10	0,49
	7 322,80	0,80	8 935,66	0,96
TOTAL ACTIF CIRCULANT	286 714,94		270 545,52	
Charges constatées d'avance				
486000 – Charges constatées d'avance	1 262,25	0,14	1 926,06	0,21
	1 262,25	0,14	1 926,06	0,21
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION	1 262,25		1 926,06	
TOTAL ACTIF	917 418,22	100,00	929 328,65	100,00

	du 01/08/18 au 31/07/19 12 mois	%	du 01/08/17 au 31/07/18 12 mois	%
Capital				
101300 – Capital souscrit–appelé, versé	8 000,00	0,87	8 000,00	0,86
	8 000,00	0,87	8 000,00	0,86
Réserves				
106100 – Réserve légale	800,00	0,09	800,00	0,09
110000 – Report à nouveau (solde créditeur)	49 329,35	5,38	164 701,95	17,72
	50 129,35	5,46	165 501,95	17,81
Résultat de l'exercice	13 879,93		34 627,40	
TOTAL RESSOURCES PROPRES	72 009,28		208 129,35	
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
164710 – Prêt BNP 67K€ 36 mois			16 042,17	
164720 – Prêt BNP 88 860€ 36 mois	2 483,54		32 402,71	
164730 – Prêt HSBC 400K€	392 706,48			
168840 – Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	193,68		20,12	
	395 383,70		48 465,00	
Découverts				
518600 – Interets courus à payer	168,82		61,43	
	168,82		61,43	
Emprunts et dettes financières diverses				
455105 – Sakura invest	265 384,77		482 021,57	
	265 384,77		482 021,57	
Fournisseurs				
401000 – Fournisseurs	70 009,10	7,63	106 637,92	11,47
408100 – Fournisseurs – fact. non parvenues	35 317,10	3,85	4 213,81	0,45
408111 – Intercos CRO	3 569,00	0,39		
	108 895,20	11,87	110 851,73	11,93
Dettes fiscales & sociales				
421000 – Personnel – rémunérations dues	13 585,17	1,48	13 022,24	1,40
428200 – Dettes provis. pr congés à payer	12 833,12	1,40	14 225,72	1,53
428210 – Dettes provis. pr prime fin d'année	3 629,87	0,40	3 376,69	0,36
431000 – Sécurité sociale	5 990,00	0,65	7 392,00	0,80
437200 – Ag2r mutuelle	1 585,00	0,17	1 476,96	0,16
437300 – Isica retraite	1 632,75	0,18	2 019,42	0,22
437500 – Isica prévoyance	772,29	0,08	834,35	0,09
438200 – Charges sociales s/congés à payer	3 799,46	0,41	4 771,31	0,51
438210 – Charges sociales s/prime fin d'anné	1 207,34	0,13	1 158,38	0,12
438600 – Charges sociales – charges à payer	1 502,23	0,16	2 814,47	0,30
442100 – Prélèvements à la source (IR)	216,00	0,02		
445510 – TVA à décaisser	3 246,00	0,35		
445663 – TVA Prestataires	3 082,63	0,34		
445720 – TVA collectée taux normal	763,49	0,08	2 529,85	0,27
445871 – TVA sur avoir à recevoir	5 858,53	0,64	12 173,66	1,31
448600 – Etat – autres charges à payer	3 154,62	0,34	7 886,58	0,85
	62 858,50	6,85	73 681,63	7,93
Autres dettes				
411000 – Clients	4 060,41	0,44	4 032,93	0,43
467115 – Salaires en attente	2 183,48	0,24		
467210 – Dette SYLAE	728,76	0,08		
467500 – M. Rodolphe LANDEMAINE – gérant	2 085,01	0,23	2 085,01	0,22
468600 – Divers – charges à payer	3 660,29	0,40		
	12 717,95	1,39	6 117,94	0,66

	du 01/08/18 au 31/07/19 12 mois	%	du 01/08/17 au 31/07/18 12 mois	%
TOTAL DETTES	845 408,94		721 199,30	
TOTAL	917 418,22	100,00	929 328,65	100,00

ANNEXE

Désignation de la société : EURL LANDEMAINE MARTYRS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2019, dont le total est de 917 418 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 13 880 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2018 au 31/07/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/11/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 5 706 euros a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	454 000			454 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	454 000			454 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Costructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	67 000			67 000
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	223 617	6 554	116 796	113 375
- Installations générales, agencements aménagement divers	175 169	908		176 077
- Matériel de transport	2 769		2 769	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 009		3 423	2 585
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	474 563	7 462	122 988	359 037
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	23 731			23 731
Immobilisations financières	23 731			23 731
ACTIF IMMOBILISE	952 294	7 462	122 988	836 768

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		7 462		7 462
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		7 462		7 462
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		122 988		122 988
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		122 988		122 988

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/07/2019
Éléments achetés	454 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	454 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	14 870	6 700		21 570
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	204 500	17 053	6 660	98 097
- Installations générales, agencements aménagements divers	68 524	17 079		85 603
- Matériel de transport	2 769		2 769	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 774	4 705	4 440	2 057
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	295 437	45 537	13 869	207 327
ACTIF IMMOBILISE	295 437	45 537	13 869	207 327

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 247 772 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	23 731		23 731
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	83 190	83 190	
Autres	139 589	139 589	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 262	1 262	
Total	247 772	224 041	23 731
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs – RRR à obtenir	3 356
Intercos SAKURA	27 480
AAR – intercos Asnières	17 966
Etat – produits à recevoir	7 761
Divers – produits à recevoir	9 163
Total	65 726

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 845 409 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	169	169		
– à plus de 1 an à l'origine	395 384	90 532	304 852	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 895	108 895		
Dettes fiscales et sociales	62 859	62 859		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	278 103	278 103		
Produits constatés d'avance				
Total	845 409	540 557	304 852	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	400 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	53 255			
(**) Dont envers les associés	265 385			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	35 317
Intercos CRO	3 569
Int.courrs s/emp.aup.etabl.crédit	194
Interets courus à payer	169
Dettes provis. pr congés à payer	12 833
Dettes provis. pr prime fin d année	3 630
Charges sociales s/congés à payer	3 799
Charges sociales s/prime fin d anné	1 207
Charges sociales – charges à payer	1 502
Etat – autres charges à payer	3 155
Divers – charges à payer	3 660
Total	69 036

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	1 262		
Total	1 262		

Engagements financiers

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 30 804 euros.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

EURL LANDEMAINE MARTYRS
Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 euros
Siège social : 26 Rue des Martyrs 75009 PARIS
RCS PARIS 505 190 140

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 31 JANVIER 2020

DEUXIEME DECISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 13.880 euros de l'exercice clos le 31 juillet 2019 au compte « report à nouveau ».

Compte tenu de cette affectation, le total des capitaux propres s'élève ainsi qu'il suit :

- Capital social :	8.000 €
- Réserve légale :	800 €
- Report à nouveau :	63.209 €

	72.009 €

L'associée unique prend acte que la société a effectué les distributions de dividendes suivantes au cours des 3 derniers exercices :

- 31/07/16 : néant
- 31/07/17 : distribution de réserves de 800.000 € bruts par AGOE du 30/07/2017
- 31/07/18 : néant

Par AGOE du 31/07/2019, la société a distribué une somme de 150.000 € bruts par prélèvement sur le compte « report à nouveau ».

Certifié conforme,
La Gérance

